











# 64ème Critérium des Cévennes 14ème Critérium des Cévennes VHC 4ème Critérium des Cévennes VHRS - 2ème Critérium des Cévennes VMRS

## Additif n°1

Organisateur au Règlement particulier de l'épreuve

#### 1) - Article 1.1 p - Officiels

• Directeur de Course Adjoint délégué poste inter E.S. :

Mr Guillaume FAYET indisponible est remplacé par Mr Pascal MAGNE : EIDCR 43098-16/14

Commissaire Technique

Mr Cédric GINIER indisponible est remplace22 par Mr Jean-Claude DESNOUX : EICTA 11176-16/09

• Commissaire Technique Stagiaire

Mr Guy PEYRARD sera présent en tant que commissaire technique Stagiaire EICTST 298381-08/01

Commissaire Technique délégué au VHRS

Mr Christian MANGEMATIN indisponible n'est pas remplacé

Commissaire Sportif Stagiaire VHC-VHRS-VMRS

Mr Olivier COULET sera présent au Collège des Commissaires Sportifs VHC-VHRS-VMRS : EINCST 19312-08/01

### 2) - Article 5.2 p - Publicité

La publicité obligatoire de l'organisateur

Panneaux de Portières : NICOLLIN- HECTARE - MENUISUD

Plague d'immatriculation avant : MENUISUD

Plaques des 3 rallyes : Ford Montpellier

Bandeau de Pare-brise : GT2l à Droite & Montpellier Méditerranée Métropole à Gauche

#### 3) - Article 6.2 p - Reconnaissances

Modification des horaires de reconnaissances concernant le Mercredi 25 Octobre 2023

Toutes les spéciales ainsi que le shakedown ; à l'exception de l'E.S. 7, seront accessibles pendant tous les créneaux horaires suivant de <u>07 H 00 à 22 H 30</u>

La spéciale 7 Fun Kart Brissac sera à reconnaitre également lors des reconnaissances mais accessible uniquement le Samedi 21/10 et le **Mercredi 25/10** (et non le Mercredi 24/10) de 19 h à 21 H

Fait à Montpellier le 16 Octobre 2023 Pour le Comité d'organisation Alain SZAFARCZYK, Président